

Un portrait sommaire en région Côte-Nord relatif à la problématique de la violence conjugale

Selon les statistiques relatives à la criminalité au Québec, issues du ministère de la Sécurité publique, relativement au taux de crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal, une banque de données nommée *Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire* (programme DUC 2) :

- ⇒ La région occupait en 2004 le troisième rang, soit 348 victimes par 100 000 habitants;
- ⇒ En 2005, la deuxième place, soit 390 victimes;
- ⇒ En 2006, la Côte-Nord occupait de nouveau le deuxième rang, ce taux augmentait jusqu'à atteindre 415 victimes par 100 000 habitants, alors que la moyenne québécoise se situe annuellement autour de 255 à 265 victimes par 100 000 habitants pour l'ensemble du Québec.

Selon la dernière enquête sur la victimisation criminelle au Canada, seulement 28 % des victimes de crimes commis dans un contexte conjugal communiquent avec la police :

- ⇒ Parmi ces 28 %, 61 % des victimes avaient subi plus d'un incident avant d'en informer les policiers, près de 50 % avaient subi plus de 10 incidents violents;
- ⇒ Environ 20 % des incidents de violence conjugale rapportés aux policiers ne feront pas l'objet d'une mise en accusation.

Jeunes victimes et enfants exposés à la violence conjugale

- ⇒ La violence envers les enfants est 15 fois plus présente dans les familles où il y a de la violence conjugale, selon l'Enquête sociale générale sur la victimisation (Statistique Canada, 2004).
- ⇒ La moitié des hommes qui ont fréquemment agressé leur conjointe ont aussi été violents envers leurs enfants (Statistique Canada, 2001).
- ⇒ Les mères victimes de violence conjugale sont deux fois plus susceptibles que les autres mères d'agresser leurs enfants (Levendosky et al., 2002).
- ⇒ Un enfant sur trois, exposé à la violence conjugale, manifeste des difficultés suffisamment importantes pour justifier un suivi clinique : anxiété, peur, dépression, irritabilité et trouble de stress post-traumatique (Fortin, 2005).
- ⇒ Le taux d'infractions commises dans un contexte conjugal par 100 000 jeunes de 12 à 17 ans est passé de 112 en 2005 à 131 en 2006, les hausses de la criminalité dans un contexte amoureux chez les jeunes ont surtout augmentés dans les régions des Laurentides, de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Lanaudière. Cette augmentation touche uniquement les filles (plus de 20 %), le taux ayant diminué de 16 % chez les garçons.

Communautés autochtones

- ⇒ Les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue regroupent à elles seules la moitié des autochtones du Québec.
- ⇒ De plus, le taux de violence conjugale touchant les femmes autochtones est deux fois plus élevé et celles-ci courent trois fois plus de risques de subir des blessures que dans la population non autochtone, selon l'Enquête générale sur la victimisation, 2004.
- ⇒ Il est également utile de savoir que les statistiques de quelques corps de services de police autochtones sont exclues des statistiques relatives à la criminalité au Québec, puisque certains de ces organismes utilisent une autre version du programme DUC.